

REPUBLICQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA PROSPECTIVE

**RAPPORT ANALYSE DE L'INSECURITE
ALIMENTAIRE ET DES INEGALITES
D'ACCES A L'ALIMENTATION AU BENIN**

Novembre 2010



Avant- Propos

Ces contributions sur «les Dynamiques de consommation alimentaire en Afrique de l’Ouest » ont été réalisées par les responsables des directions nationales des statistiques agricoles et des instituts nationaux des statistiques du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d’Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Nous tenons également à remercier «la Fondation Syngenta pour une agriculture durable » et le ReSAKSS pour avoir supporté financièrement cette initiative. Puissent les résultats de cette analyse aider aux prises de décisions pertinentes et appropriées pour le bien être des populations rurales et pour le développement économique et social de la sous-région Ouest-Africaine.

Toutes erreurs d’interprétation ou de fait dans cette contribution n’incombent qu’aux auteurs du présent document.

Table des matières

Introduction	4
V. Analyse de la diversité de la diète	5
V.2 Analyse de la diversité de la consommation alimentaire (à partir des bilans alimentaires)	5
V.2.1 Analyse de la contribution par produit dans les disponibilités calorifiques totales.....	5
V.2.12 Analyse de la diversité de la diète	10
V.3 Synthèse.....	11
VI. Analyse de la structure des disponibilités alimentaires et de leurs utilisations (à partir des bilans alimentaires)	12
VI.1 Evolution du taux d'autosuffisance alimentaire par produit ou groupe de produit	12
VI.2- Couverture des besoins alimentaires	15
VI.3 Evolution du taux de dépendance aux importations par produit ou groupe de produit	15
VI.4 Evolution de la part de l'alimentation animale dans les disponibilités totales (maïs, manioc...) (données non disponibles).....	17
VI.5 Evolution de la part de la transformation par produit dans les disponibilités totales (données non disponibles).....	17
VI.6 Synthèse.....	17
VII. Analyse de l'évolution des productions alimentaires et des prix des principales denrées alimentaires depuis la crise de 2007/2008	19
VII.1 Evolution de la production	19
VII.2 Evolution des prix	21
VII.3 Synthèse.....	27
CONCLUSION.....	27

Introduction

L'amenuisement des disponibilités alimentaires destinées à la consommation humaine qui est à l'origine de la crise alimentaire de 2007/2008 a eu de multiples causes à savoir i) l'utilisation des stocks de certains produits agricoles pour la fabrication de biocarburant, ii) les changements climatiques qui ont affectés négativement les récoltes dans plusieurs régions du globe et iii) la hausse du prix des produits pétroliers qui a entraîné le renchérissement du coût du transport et par ricochet celui des denrées alimentaires dans les pays importateurs.

La principale conséquence de la réduction des stocks a été le renchérissement des prix des denrées sur les principaux marchés de ces pays. A l'instar des autres pays africains, le Bénin a subi les effets de la crise alimentaire qui malgré certaines mesures du gouvernement, n'a pas manqué d'impacter significativement la qualité de la vie dans ce pays.

Au Bénin, la crise s'est manifestée par la raréfaction des stocks de denrées alimentaires de première nécessité sur les marchés des grandes villes qui a entraîné un renchérissement des prix de ces produits. Malgré la prise de certaines mesures par le gouvernement à savoir , i) la mise en vente des stocks de l'ONASA dans les boutiques témoins, ii) les facilités d'importation de certains produits alimentaires notamment les sources de protéine et iii) la réglementation des prix des produits agricoles sur les marchés nationaux, les effets de la crise ont été ressentis sur toute l'étendue du territoire.

D'autres mesures de long terme ont été aussi prises par le gouvernement pour prévenir les prochaines crises. Il s'agit des programmes de densification de la production de denrées agricoles de grande consommation. Au nombre de ces programmes on peut citer le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire.

Il importe d'analyser l'ampleur de la crise, de mesurer ses incidences sur la qualité de la vie des populations au plan national et d'évaluer les différents programmes mis en œuvre dans le cadre de la prévention des crises alimentaires au Bénin.

La présente étude s'inscrit dans ce cadre. Elle comporte cinq sections principales à savoir : (1) l'analyse de l'évolution de la structure de la consommation totale et alimentaire et des parts marginales à consommer, (2) l'analyse des inégalités d'accès à l'alimentation et de l'insécurité alimentaire, (3) l'analyse de la diversité de la diète, (4) l'analyse de la structure des disponibilités alimentaires et de leurs utilisations et (5) l'évolution des productions et des prix des produits agricoles depuis la crise alimentaire de 2007/2008. Pour des raisons de non accès aux bases de données des enquêtes budget-consommation, la première section n'a pas été développée.

V. Analyse de la diversité de la diète

Il est question dans cette section, du calcul des disponibilités calorifiques nationales sur la base des données de production. Les données utilisées à cet effet sont celles des productions nationales de denrées alimentaires telles que les Céréales (maïs, riz, sorgho, mil, blé, fonio, pain, farine à base de céréales, autres produits à base de céréales), les racines et tubercules (manioc, igname, patate douce, pomme de terre, autres), les légumineuses (Haricot sec, pois...), les oléagineux (graine d'arachide, pâtes d'arachide, graine de coton, soja, palmistes, sésame, autres), les fruits et Légumes (Tomates, oignons, aubergine, carotte, feuilles (oseille, oignons, épinard...)...), les produits animaux et autres produits alimentaires.

Descriptif des bases de données utilisées.

La base de données utilisée est celle disponible au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Elle fait la compilation des données départementales de production des Centres Régionaux de Promotion Agricole (CeRPA). Elle renseigne sur les données de production par spéculation de 2001 à 2009. Faute de disponibilité de données sur certains produits dont notamment le blé, le pain le sésame etc..., le calcul des disponibilités calorifiques a été effectué sur les données disponibles. Pour déterminer la disponibilité calorifique par tête, les équivalents adultes par année ont été calculés de la façon suivante :

En partant des données annuelles de population du pays désagrégées par tranche d'âge et par sexe, on applique le taux d'équivalent adulte retenu par l'OMS pour chaque âge ou tranche d'âge selon le sexe.

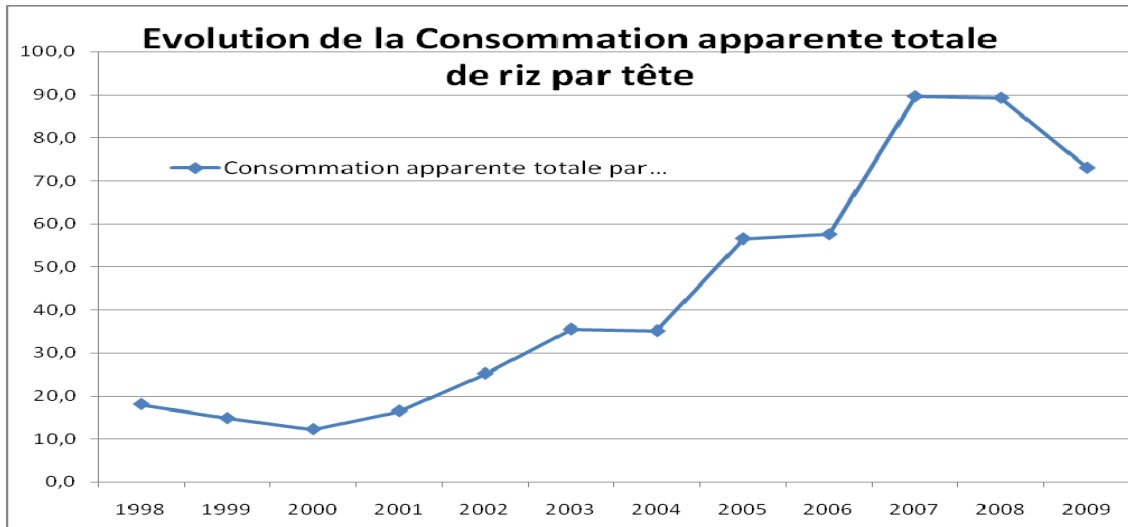
Les équivalents adultes pour les tranches d'âges inférieurs à 18 ans ont été déterminés en calculant la moyenne pondérée des valeurs individuelles de chaque âge. La pondération utilisée est le poids de l'âge dans la tranche d'âge équivalente.

En ce qui concerne les classes d'âges supérieures à 18 ans, les valeurs utilisées par tranches d'âge et par sexe sont celles requises pour l'activité minimum.

V.2 Analyse de la consommation apparente et des importations nettes par tête par produit de 1998 à 2009.

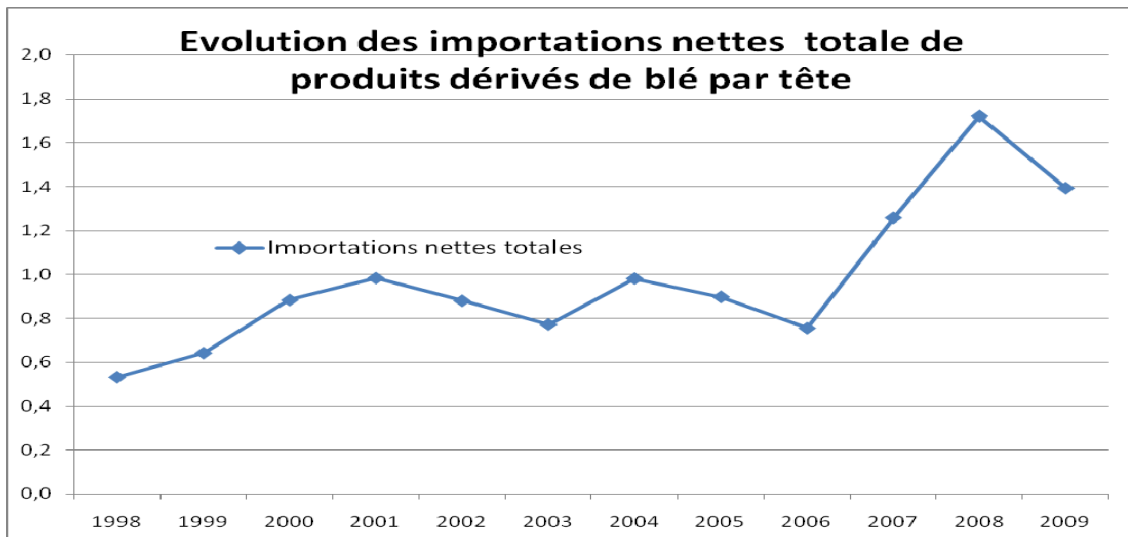
- **Riz**

La consommation de riz a évolué de façon croissante sur la période de 1998 à 2007. En effet, elle est passée de 18,1 kg par tête en 1998 à 89,6 kg par tête en 2007 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 18,9%. Le niveau de la consommation en 2008 est quasi similaire à celui de 2007 (89,3 kg par tête). On note une baisse très importante en 2009 par rapport au niveau de la consommation en 2008 (18,18%), la consommation apparente s'étant affichée à 73,1 kg par tête. Il faut noter par rapport au riz que le Bénin est un pays de production et que les importations de riz à destination du Nigéria et des pays de l'hinterland y transitent. Les quantités de riz local exportées ainsi que les quantités réexportées dans l'informel sont difficilement maîtrisées compte tenu de la perméabilité des frontières nationales. Les consommations réelles par têtes pourraient donc être très inférieures aux consommations apparentes par tête.

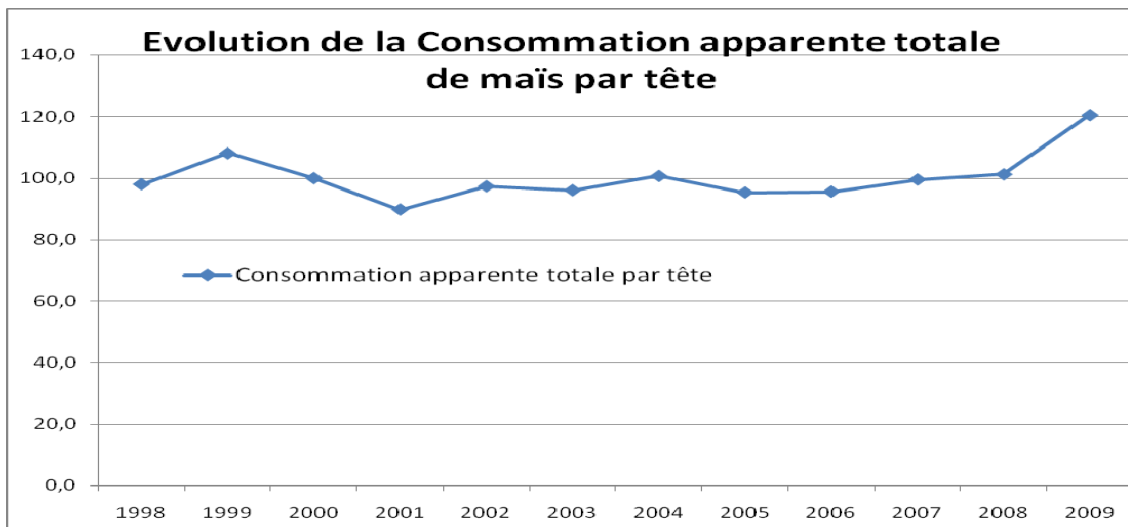


- **Produits dérivés de blé**

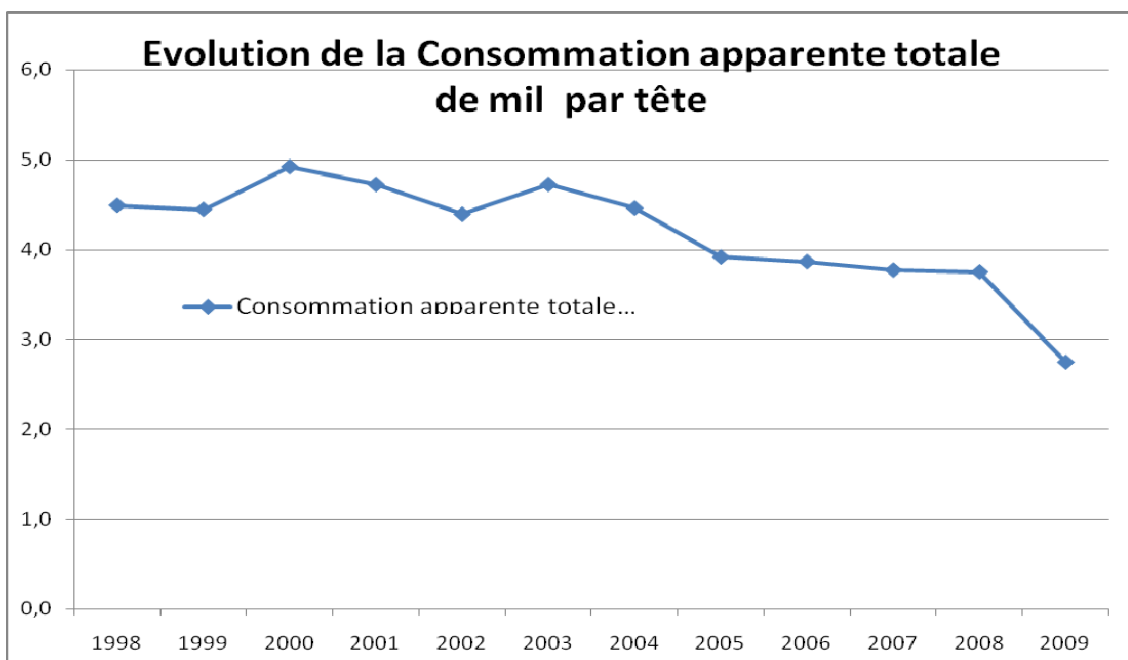
La consommation apparente de blé et produits dérivés a évolué de façon erratique sur la période sous revue. On note cependant une forte hausse entre 2006 et 2008 suivi d'une baisse importante en 2009 (19,04%).



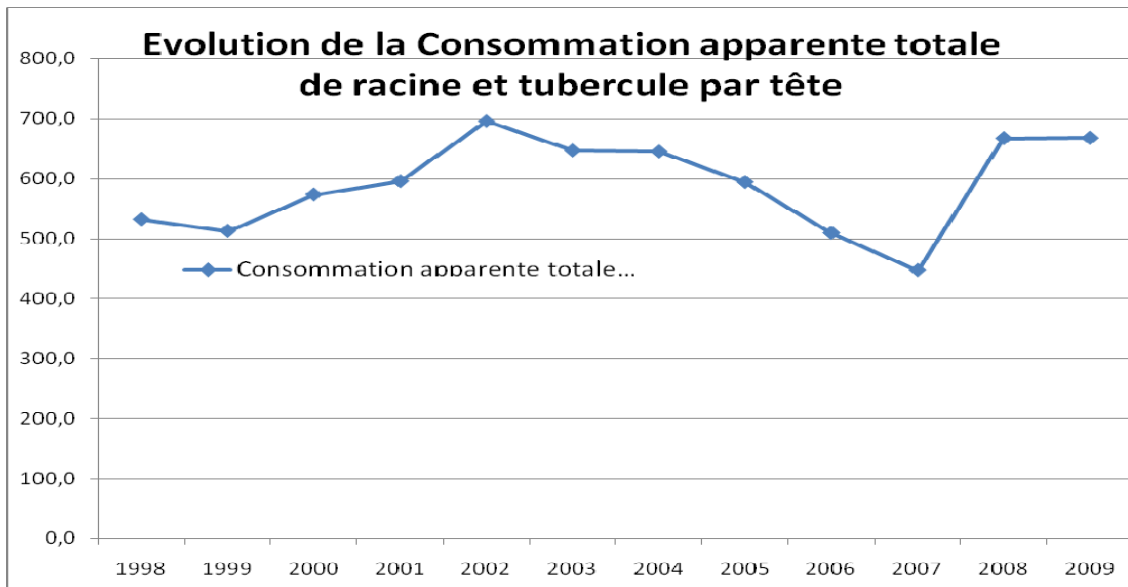
- **Maïs**



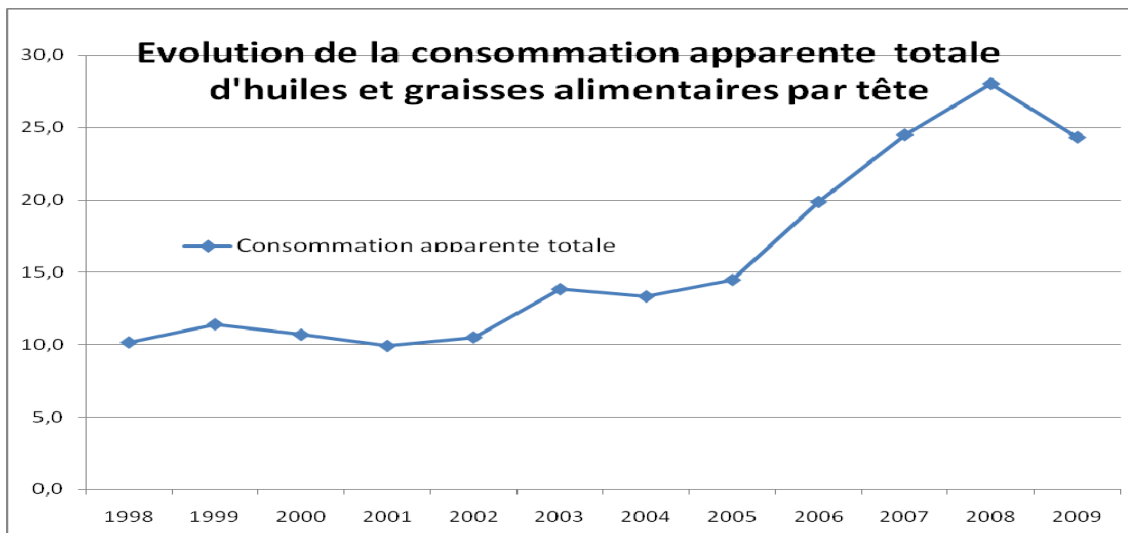
- **Mil**



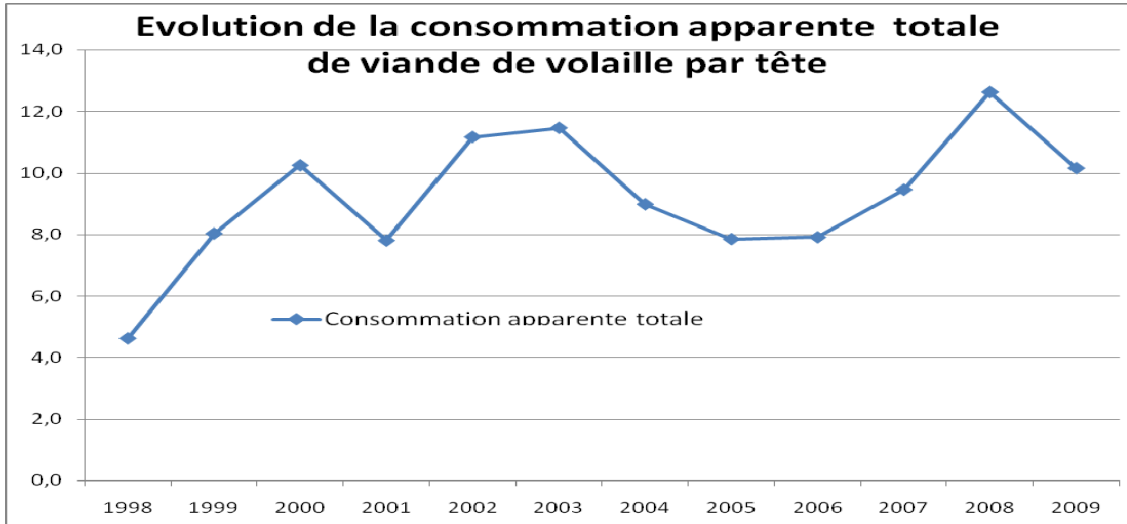
- **Racines et tubercules**



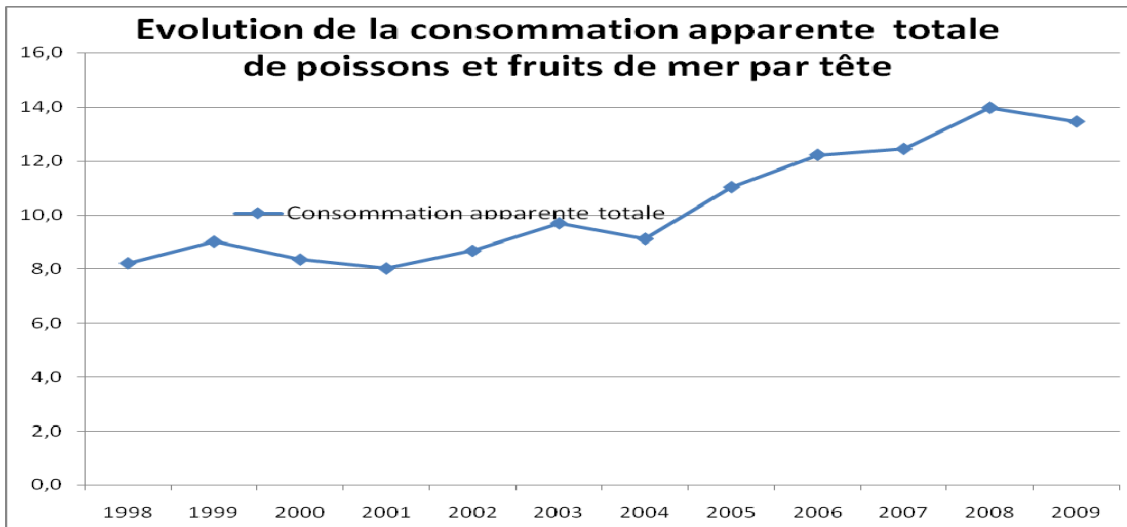
- **Huiles alimentaires**



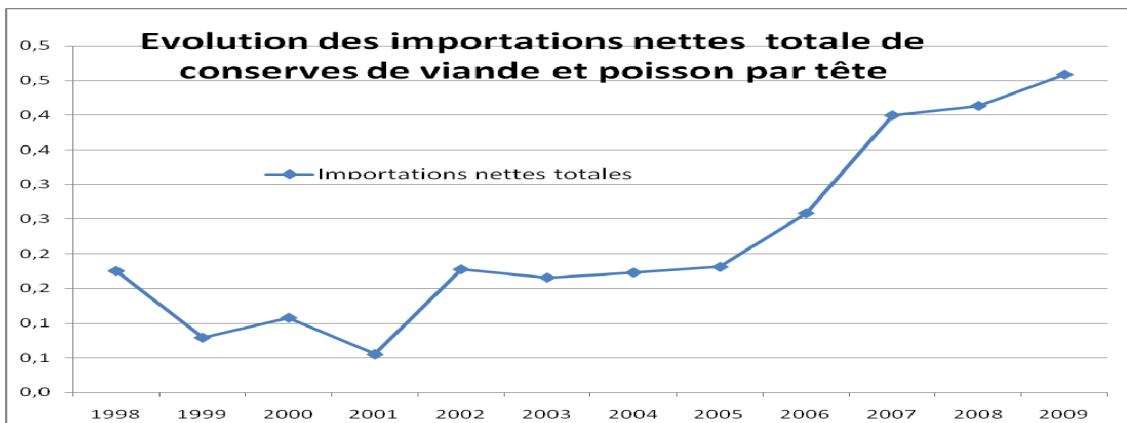
- **Viande de volaille**



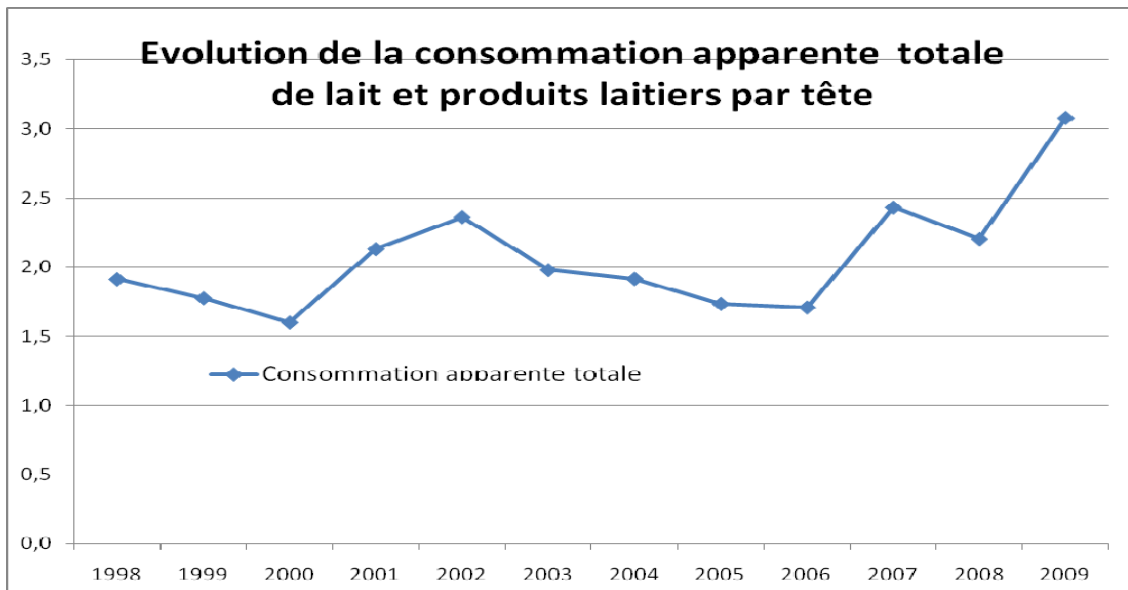
- **Poissons et fruits de mer**



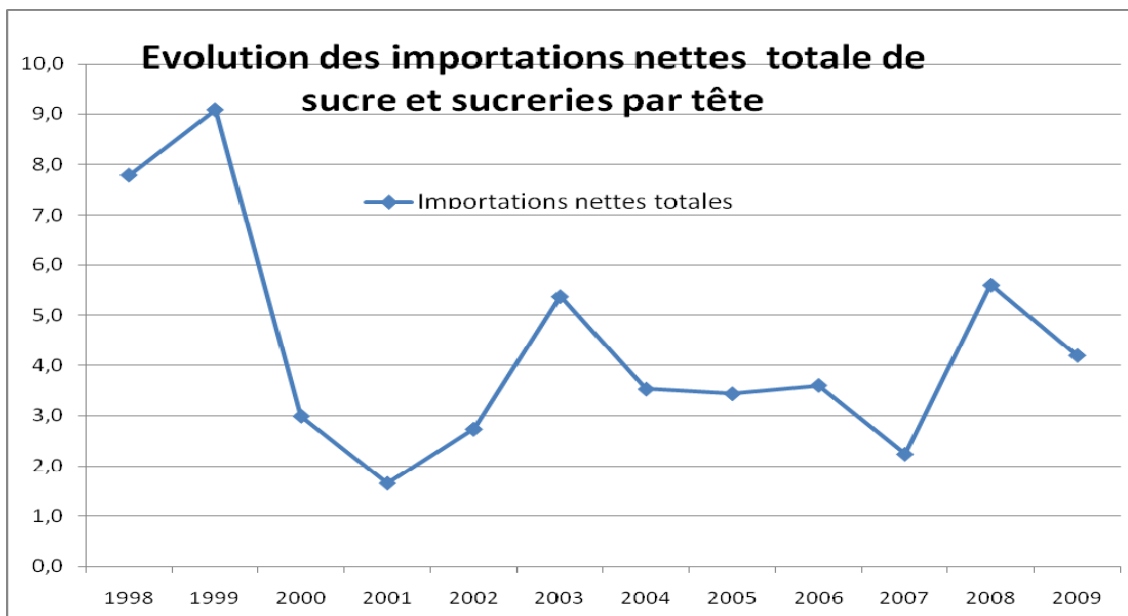
- **Conserves de viande/poisson**



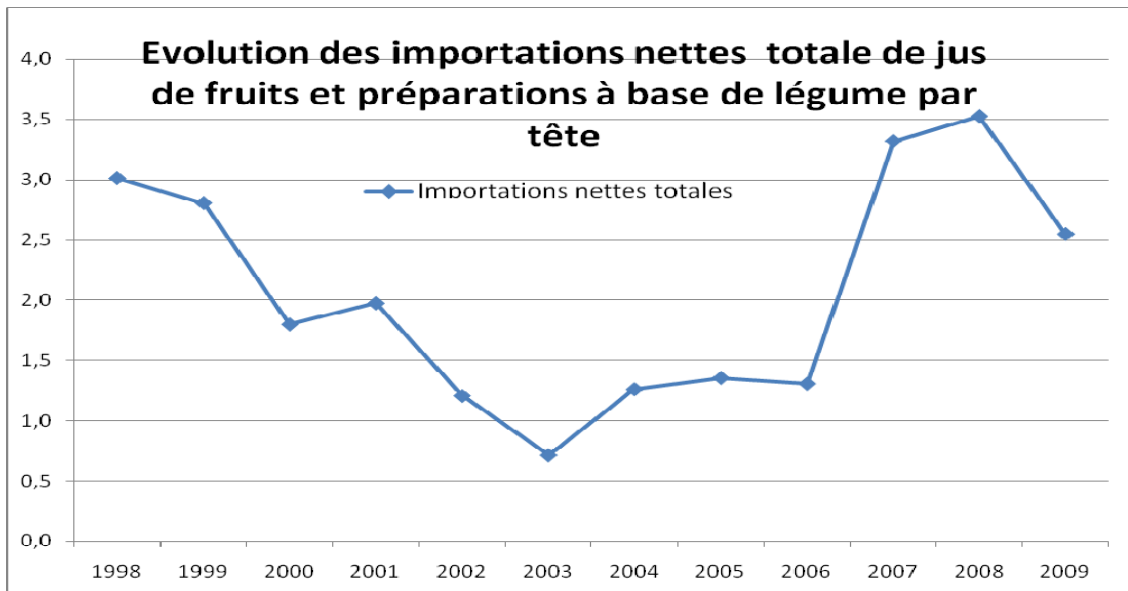
- **Lait et produits laitiers**



- **Sucre et sucrerie**



- **Jus de fruits et préparation à base de légumes**



V.3 Synthèse

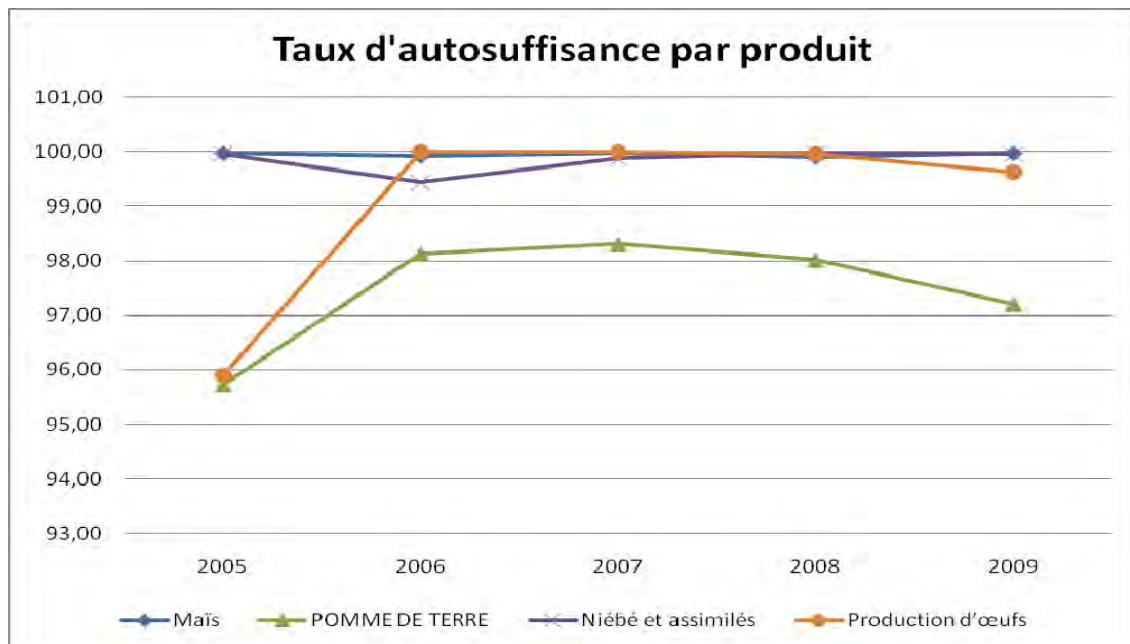
VI. Analyse de la structure des disponibilités alimentaires et de leurs utilisations (à partir des bilans alimentaires)

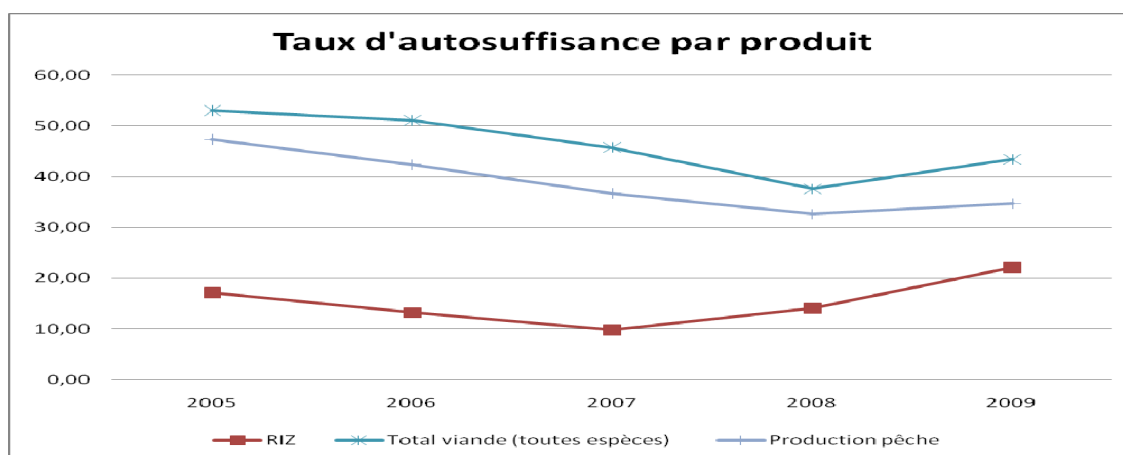
Les données utilisées pour la détermination du taux d'autosuffisance par produit et du taux de dépendance aux importations sont les données de production tirées de la base de donnée sur la production du MAEP et les données du commerce extérieur produites par l'institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. Les données brutes du commerce extérieur ont été traités pour déterminer les statistiques sur les importations et les exportations de denrées alimentaires.

Pour ce qui concerne les données sur les importations et les exportations, elles couvrent la période allant de 1998 à 2009, mais les données de production sont disponibles seulement pour certaines denrées et sur la période allant de 2001 à 2009.

VI.1 Evolution du taux d'autosuffisance alimentaire par produit ou groupe de produit

Le Bénin est autosuffisant pour plusieurs spéculations à savoir le Manioc, l'igname, le maïs et le niébé et assimilé. Par rapport à la pomme de terre, le taux d'autosuffisance est passé de moins de 96% en 2005 à plus de 98% entre 2006 et 2008 avant de connaître une légère baisse en 2009.





Pour les produits tels que le riz, les viandes en général et les produit de pêche, on note une plus forte dépendance du pays aux importations. Cette dépendance est très forte pour le riz. En effet, le taux d'autosuffisance a été inférieur à 20% sur la période de 2005 à 2008 avec une légère hausse en 2009 (22,11%). Elle est moins poussée pour les viandes et les produits de pêche avec des taux d'autosuffisance plus élevés que celui du riz. Par rapport à ces deux produits, le niveau d'autosuffisance a connu une tendance baissière de 2005 à 2008 avant de se renverser à partir de 2009. La production halieutique après une croissance soutenue de 2000 à 2003 a connu une baisse de 2004 à 2008 due à la dégradation très poussée des écosystèmes aquatiques en particulier à l'ensablement de la plupart des plans d'eau qui sont également envahis par des plantes aquatiques. Les efforts de restauration engagés commencent par timidement porter leurs fruits laissant poindre une lueur d'espoir dans ce sous-secteur. Ainsi, au cours de l'année 2009, les importations des poissons congelés ont été réduites de 5,63% par rapport à 2008 alors qu'elles étaient en augmentation de 22,64% en 2008 par rapport à 2007.

En ce qui concerne la viande, le nonobstant les actions menées, la production de viande n'a connu ces cinq dernières années qu'un accroissement moyen de 2,9% inférieur au taux d'accroissement de la population qui est estimé à 3,2%.

Tableau : Evolution des bilans vivriers sur les cinq dernières années

PRODUITS	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Moyenne 2005-2009
MAÏS	124.830	121.154	24.273	198.533	241556	142069
MIL/SORGHO	-22.797	-54.220	-63.307	-67.996	-98238	-61311
RIZ	-54.118	-51.105	-64.576	-48.003	-43928	-52346
IGNAME	242.642	273.438	3.18.842	468.000	204298	301444
MANIOC	1.939.845	1.771.076	1.870.600	2.275.605	2893266	2150078
NIEBE	-5.185	-2.030	-9.723	-8.532	-10420	-7178
ARACHIDE	7.214	3.559	5.587	8.908	3610	5775

SOURCE : ONASA

Entre 2005 à 2009, le Bénin a enregistré un déficit pour le mil/sorgho, le riz et le niébé. Le déficit s'est aggravé progressivement pour le mil/sorgho et le niébé, tandis qu'il a affiché une tendance contraire pour le riz. Les actions d'appui à la production agricole au cours de ces dix dernières années ont relativement marginalisé la promotion des légumineuses à graines, du sorgho et du mil qui font partie intégrante des habitudes de consommation alimentaire. Ces spéculations n'ont pas objet de préoccupations marquées en matière de recherche agricole, d'application de fertilisant, d'utilisation de semences améliorées ou de vulgarisation de techniques culturales appropriées contrairement au manioc, à l'igname, au maïs et au riz qui bénéficie de beaucoup plus d'attention.

Il ressort du tableau précédent que le déficit moyen sur la période est de 61 311 tonnes pour le mil, 52 346 tonnes pour le riz et 7178 tonnes pour le niébé.

Par ailleurs, on a enregistré un excédent considérable au niveau des produits comme le maïs, l'igname, le manioc et l'arachide. L'excédent moyen sur la période a même atteint 2 150 078 tonnes pour le manioc. Cela pourrait s'expliquer par la mise à disposition d'engrais vivriers aux producteurs depuis quelques campagnes.

Tableau : évolution du taux d'autosuffisance par produit

Produits	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Maïs	99,8	99,7	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	99,9	100,0
RIZ	42,4	32,0	20,4	23,7	17,2	13,2	9,8	14,1	22,1
SORGHO	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0
MANIOC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
IGNAME	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
POMME DE TERRE	0,0	0,0	0,0	0,0	95,7	98,1	98,3	98,0	97,2
PATATE DOUCE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TARO	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niébé et assimilés	99,7	99,6	99,4	99,7	100,0	99,4	99,9	100,0	100,0
ARACHIDE	100,0	100,0	100,1	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SOJA	82,0	55,3	72,8	100,0	101,9	100,1	100,0	100,1	100,0
LEGUMES F.	99,9	100,0	98,4	99,8	99,7	99,3	99,5	99,8	99,6
TOMATE	99,9	102,7	100,0	100,0	100,1	100,2	100,0	100,3	100,5
GOMBO	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
OIGNON	99,9	100,0	100,0	100,0	99,6	99,9	99,8	99,2	99,9
Viande bovine	99,9	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9	99,9	99,8	99,7
Viande ovine / caprine	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	99,8	101,1	99,8	99,9
Viande porcine	98,4	99,1	98,2	98,4	99,2	99,5	99,7	99,8	98,8
Viande de volaille	19,1	17,3	11,2	14,2	16,1	1,4	13,5	10,1	12,6
Autre viande	16,8	9,9	9,0	99,3	99,7	99,1	98,8	96,0	98,2
Total viande (toutes espèces)	52,4	45,8	35,6	47,2	51,2	51,0	45,7	37,6	43,4
Production d'œufs	99,9	97,3	99,4	99,0	95,9	100,0	100,0	100,0	99,6
Production de lait bovin (en litres)	84,9	83,3	85,7	86,2	87,7	87,6	83,1	85,7	81,8
Production pêche	72,5	68,5	61,5	60,8	47,3	42,4	36,7	32,6	34,7

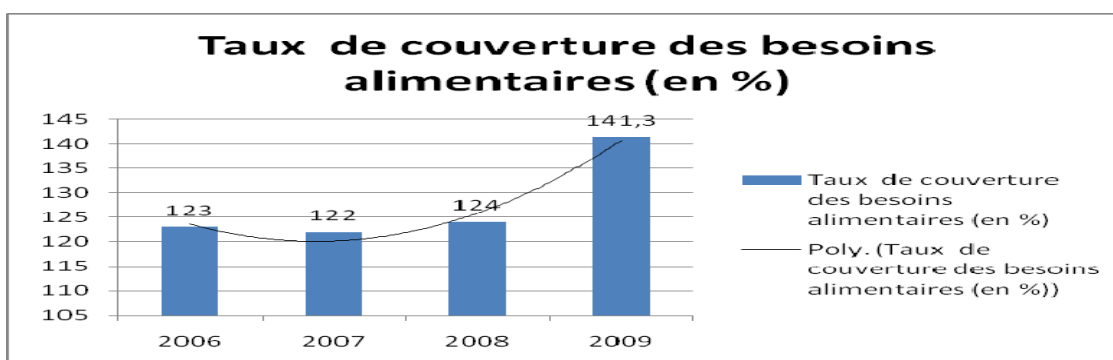
VI.2- Couverture des besoins alimentaires

Le taux de couverture des besoins alimentaires n'a pas trop varié entre 2006 et 2008. Il s'est amélioré en 2009, s'affichant à 141,3%, soit environ 18 points de plus que les années précédentes. L'amélioration de 2009 pourrait s'expliquer par les effets conjugués des différents programmes mis en œuvre dans le cadre de la sécurité alimentaire au Bénin. En effet, plusieurs programmes dont le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA) et le Projet de Sécurité Alimentaire par l'Intensification Agricole (PSAIA) ont été exécutés suite à la crise alimentaire de 2007, et qui visaient l'amélioration de la production et de la productivité des cultures vivrières. La disponibilité en intrants spécifiques pour vivriers s'était également améliorée.

Tableau : Taux de couverture des besoins alimentaires

	2006	2007	2008	2009
Taux de couverture des besoins alimentaires (en %)	123	122	124	141,3

Source : DPP/MAEP



VI.3 Evolution du taux de dépendance aux importations par produit ou groupe de produit

Les données statistiques confirment le constat fait au niveau de l'analyse des taux d'autosuffisance. En effet, on remarque une plus forte dépendance aux importations au niveau des produits pour lesquels le pays n'est pas autosuffisant, notamment les viandes, les produits de pêche et le riz. La dépendance est moins poussée pour les céréales en général, les tubercules et le niébé pour lesquels les niveaux d'importation sont faibles.

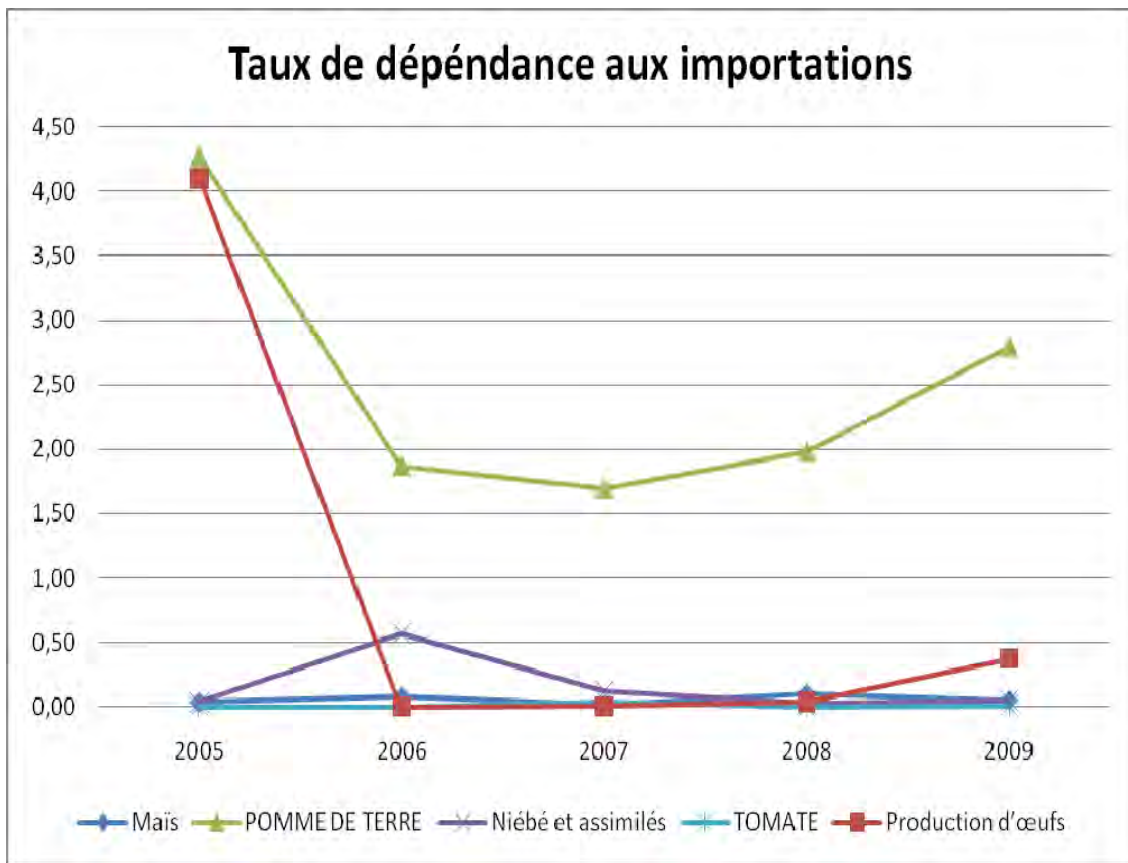
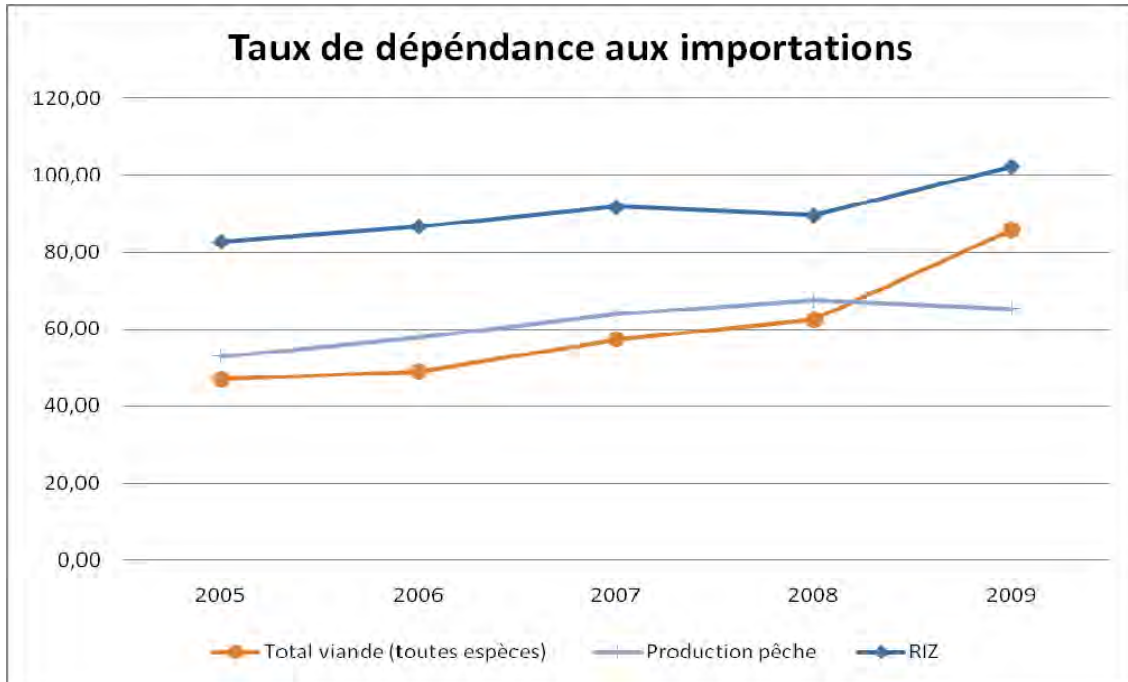


Tableau : évolution du taux de dépendance aux importations

Produits	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Maïs	0,27	0,31	0,05	0,02	0,04	0,08	0,02	0,10	0,05
RIZ	57,64	67,96	79,64	76,28	82,84	86,79	91,79	89,65	102,28
SORGHO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	0,01
MANIOC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IGNAME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
POMME DE TERRE	100,62	100,00	100,00	100,00	4,27	1,87	1,69	1,98	2,79
PATATE DOUCE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TARO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Niébé et assimilés	0,34	0,41	0,64	0,32	0,03	0,57	0,12	0,03	0,05
ARACHIDE	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOJA	17,95	44,68	29,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LEGUMES F.	0,21	0,10	2,02	0,20	0,34	0,69	0,53	0,18	0,36
TOMATE	1,25	0,46	0,68	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00	0,01
GOMBO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OIGNON	0,09	0,05	0,01	0,02	0,41	0,08	0,21	0,84	0,14
Viande bovine	0,08	0,00	0,03	0,03	0,12	0,05	0,08	0,17	0,25
Viande ovine / caprine	0,00	0,00	0,03	0,02	0,11	0,24	0,12	0,22	0,13
Viande porcine	1,64	0,87	1,83	1,58	0,77	0,49	0,33	0,20	1,20
Viande de volaille	122,29	141,73	88,77	85,99	83,89	98,55	91,33	89,94	132,54
Autre viande	83,22	90,15	91,04	0,71	0,26	0,92	1,19	4,03	1,83
Total viande (toutes espèces)	68,20	83,30	64,42	52,87	48,77	48,95	57,36	62,42	85,80
Production d'œufs	0,14	2,72	0,56	0,97	4,10	0,00	0,00	0,04	0,38
Production de lait bovin (en litres)	15,20	16,72	14,38	13,80	12,49	12,47	16,89	14,43	18,41
Production pêche	28,92	32,80	39,20	39,55	52,91	57,96	63,94	67,45	65,40

VI.4 Evolution de la part de l'alimentation animale dans les disponibilités totales (maïs, manioc...) (données non disponibles)

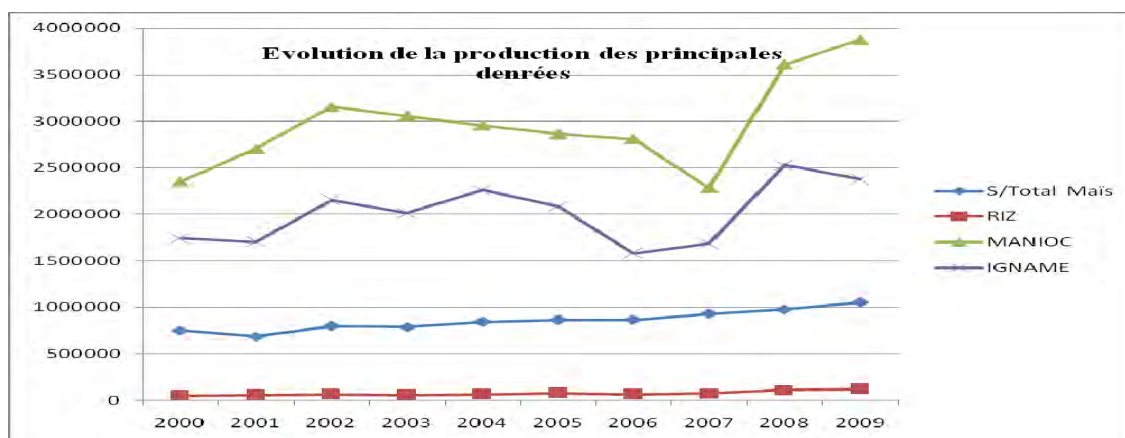
VI.5 Evolution de la part de la transformation par produit dans les disponibilités totales (données non disponibles)

VI.6 Synthèse

VII. Analyse de l'évolution des productions alimentaires et des prix des principales denrées alimentaires depuis la crise de 2007/2008

VII.1 Evolution de la production

La production de maïs a eu une évolution croissante entre 2000 et 2009. Elle est passée d'environ 800 000 tonnes en 2000 à plus d'1 million de tonne en 2009. En 2007 elle était de 931 600 tonne. Le taux d'accroissement moyen est de 6.36% entre 2007 et 2009, tandis qu'il est de 3.4% entre 2000 et 2007. Les accroissements record ont été enregistrés en 2007 et 2009 et sont de 7.7%. Une comparaison par rapport au maximum de la période 2000-2006 permet de remarquer qu'il a eu une hausse de la production de 7,7% en 2007 par rapport à ce maximum. En 2008, cet accroissement était de 13.1% et il a atteint son niveau maximum en 2009 où il était de 21.8%. Par rapport à la moyenne de la période 2000-2006, l'accroissement a été plus accentué, et a atteint 31.9% en 2009. Cette hausse pourrait s'expliquer par les différents programmes mis en œuvre dans le secteur agricole aux lendemains de la crise alimentaire de 2007 et qui ont boosté la production céréalière des pays africains.



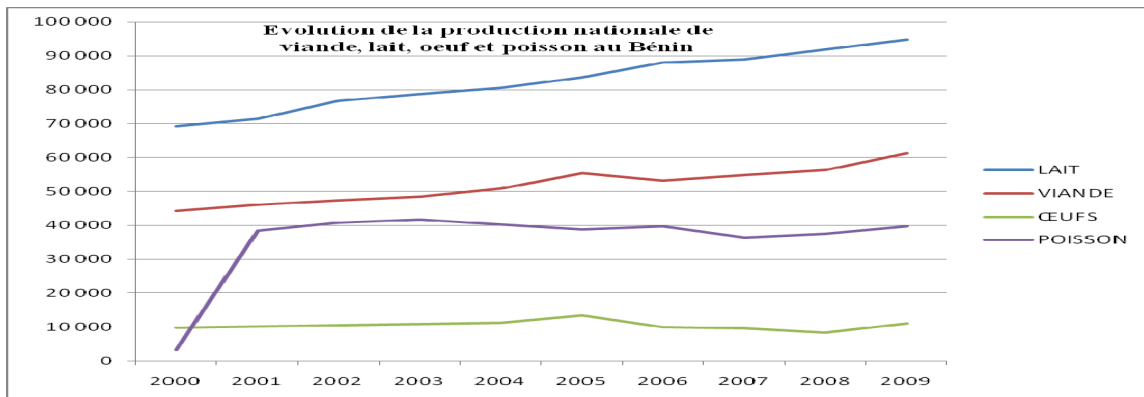
A l'instar de la production de maïs, la production de riz enregistre une tendance haussière sur la période 2000-2009. L'accroissement minimal sur la période 2007-2009 a été de 12.3% et a été enregistré en 2009. En 2008, la hausse a été de 49.9% par rapport à la production de l'année précédente. Il faut noter que l'accroissement moyen sur la période allant de 2000 à 2006 est de 5.1%.

Par rapport au maximum de la période 2000-2006, on note une baisse de la production de 6.9% en 2007, suivi d'une bonne reprise de 39.6% en 2008. En 2009, le niveau de la hausse a atteint 56.8% par rapport au maximum de 2005.

Les productions d'igname et de manioc ont eu une évolution erratique sur la période allant de 2000 à 2009. Pour le manioc, le niveau de production est le plus élevé des différentes denrées de la présente analyse. Une analyse sur la période 2007-2009 permet de noter une baisse importante de 18.7% entre 2007 et 2006 suivis d'une hausse de 58.11 % l'année suivante. En

2009, l'accroissement a été moins important, s'affichant à 7.27%. Il faut noter que l'accroissement moyen sur la période de 2000 à 2006 est de 2.8%.

Par rapport à la production d'igname, l'accroissement moyen sur la période 2000-2006 est de 0.6%. Il a connu une hausse de 6.7% en 2007 et une hausse plus importante de 50.4% en 2008. Par rapport à cette dernière performance, 2009 a enregistré une baisse de 6.2%. En comparant la production de 2007 par rapport à la moyenne de la période 2000-2006 ou au maximum de la même période, on note respectivement des baisses de 12.9 et 25.5%. Ces périodes de baisse sont suivis d'accroissements non moins importants pour les années suivantes.



Mis à part la production d'œuf, les productions de lait, de viande et de poisson ont enregistré une tendance haussière sur la période 2000 à 2009. Une analyse par produit permet de remarquer que pour le lait, le niveau d'accroissement a été timoré à partir de 2007. En effet, le niveau maximal sur la période est de 3.3% et représente la hausse entre 2007 et 2008. Le taux moyen sur la période ayant précédé 2007 est de 3.9%. Par rapport au maximum de la période 2000-2006, le niveau d'accroissement a été plus important à partir de 2008, atteignant 4.5%.

Pour la production de viande, la hausse a été constante entre 2007 et 2009. Il a atteint 8.7% entre 2008 et 2009, mais a été plus importante quand la comparaison est faite par rapport au maximum de la période ayant précédé 2007. Notons que l'accroissement moyen sur cette période est de 3.6%.

Pour ce qui concerne le poisson, le taux moyen d'accroissement est de 26.9% sur la période avant 2007. On note une baisse de 8.1% en 2007 suivie d'une hausse qui s'est renforcée en 2009.

La production d'œuf a enregistré quant à elle, une baisse successive en 2007 et 2008, avant de s'accroître de plus de 30% en 2009 par rapport à son niveau de 2008. La même tendance s'observe si l'on effectue une comparaison au maximum de la période avant 2007, avec une hausse moins importante en 2009 (17.6%).

De façon globale, le niveau de la production s'est constamment amélioré entre 2007 et 2009 pour l'ensemble des denrées alimentaires, sauf le lait, dépassant souvent la moyenne ou le maximum de production de la période avant 2007. L'accroissement de la production est très remarquable pour les tubercules, mais il a été plus timide au niveau des céréales et des

légumineuses. En effet, la production de tubercules est passée de 4 074 000 tonnes en 2007 à 6 437 000 tonnes en 2009 tandis que pour le maïs, il a plutôt baisser entre ces années. En ce qui concerne la production de viandes, on note une légère hausse sur la période. Il en est de même pour les produits de pêche où la production est passée d'environ 36 milles tonnes en 2007 à 39 milles tonnes en 2009. L'accroissement a été plus poussé pour la production d'œufs. En effet, la production nationale est passée de 8913 œufs en 2007 à 11 104 en 2009.

Graphique : Evolution de la production des principales denrées

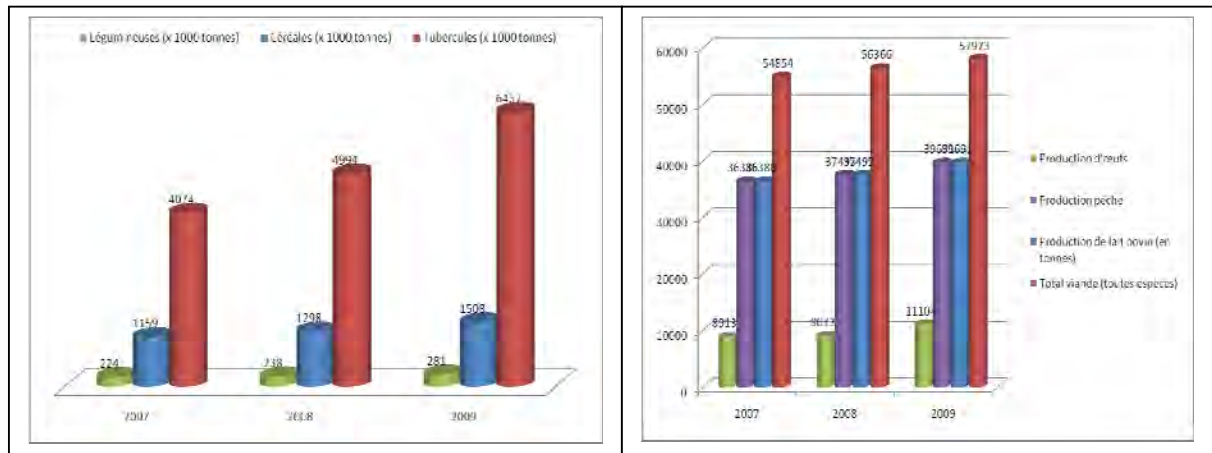


Tableau : Evolution de la production par principales denrées

	2007	2008	2009
Population du Bénin (1000 hbts)	7209	7443	8498
Céréales (x 1000 tonnes)	1159	1298	1508
Tubercules (x 1000 tonnes)	4074	4994	6437
Légumineuses (x 1000 tonnes)	224	238	281
Total viande (toutes espèces)	54854	56366	57973
Production de lait bovin (en tonnes)	91913	94788	93987
Production d'œufs	8913	9072	11104
Production pêche	36386	37495	39691

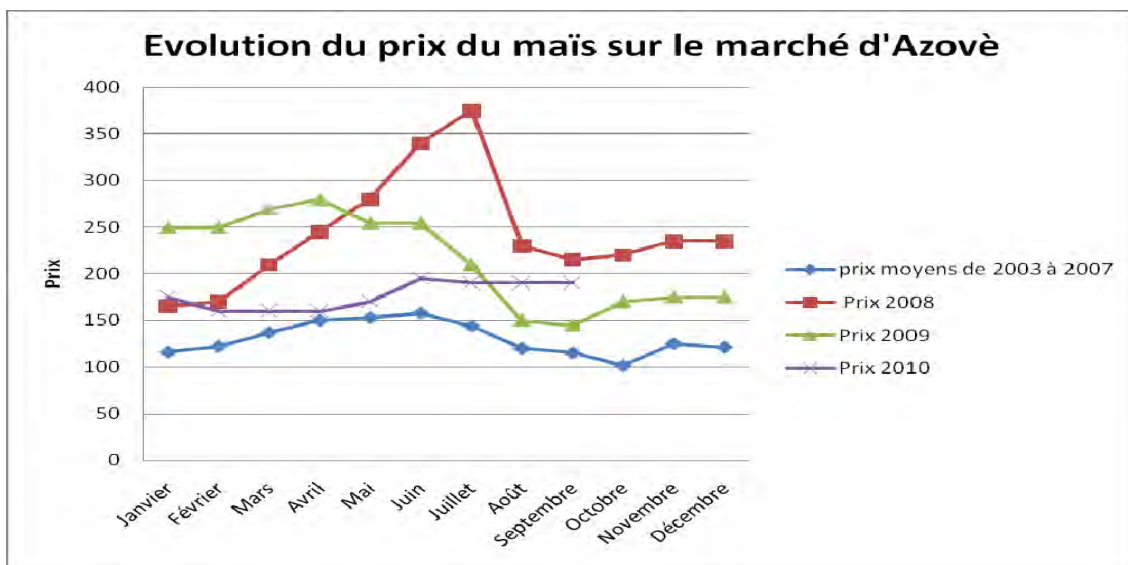
VII.2 Evolution des prix

L'analyse sera faite sur la base des séries de prix disponibles par marché et par denrée alimentaire. Les données sur les prix sont celles collectées sur les différents marchés par l'ONASA. L'analyse des prix au producteur et à la consommation a été effectuée sur deux marchés de référence du Sud et du Nord du Bénin. Les prix sur les marchés d'AZOVE et de Malanville sont considérés comme des prix au producteurs, et ceux sur les marchés de Parakou et de Dantokpa sont considérés comme étant les prix au consommateur. En effet, Azovè et Malanville sont des zones de production des principales denrées alimentaires qui

entrent dans la composition nutritionnelle au Bénin. Les marchés de Parakou et de Dantokpa sont les grands pôles de distribution d'envergure sous-régionale.

La base de données sur les prix est élaboré par l'ONASA grâce à des relevés mensuels de prix sur les différents marchés du territoire béninois. C'est des séries de données mensuelles qui renseignent sur l'évolution des prix des denrées alimentaires en milieu urbain et en milieu rural. Des séries ne sont pas disponibles pour les viandes et les poissons, cette office ne s'intéressant qu'aux produits végétaux. Cette analyse concernera donc principalement les produits végétaux.

Evolution du prix du maïs



Il ressort des graphiques précédent que les prix du maïs ont subi une forte augmentation en 2008 par rapport à la moyenne de 2003-2007 sur l'ensemble des marchés pris en compte par l'analyse. Par rapport aux régions, on note de hausses plus élevées sur les marchés du Sud (AZOVE et DANTOKPA) que sur ceux du Nord. En effet, le niveau des prix du maïs a été plus élevé sur les marchés du sud que sur ceux du Nord sur l'ensemble de l'année 2008. Les prix les plus élevés ont été enregistrés à Dantokpa en juillet 2008 (380 FCFA la mesure locale). Sur le marché d'Azovè, on note aussi un niveau de prix élevé par rapport aux prix sur le marché de Parakou, bien que ce marché soit situé dans une zone de production. Selon que l'on se situe dans la zone Sud ou la zone Nord, on note un différentiel de prix pouvant atteindre 100 FCFA pour le maïs.

La hausse du prix du maïs sur le marché de Dantokpa à atteint 119% en juillet 2008. Le niveau des prix a amorcé une baisse sur l'ensemble des marchés à partir de juillet 2008, mais il est resté globalement élevé en 2009 par rapport à la moyenne de la période 2003-2007. Cette tendance à la baisse s'est poursuivi en 2010 où le niveau des prix s'est rapproché de celui de la période avant la crise, c'est-à-dire avant 2008.

Par rapport aux variations mensuelles, on note une tendance à la hausse entre janvier et juillet (période coïncidant avec la période de soudure) suivi d'une baisse à partir de juillet (période des récoltes dans toutes les zones).

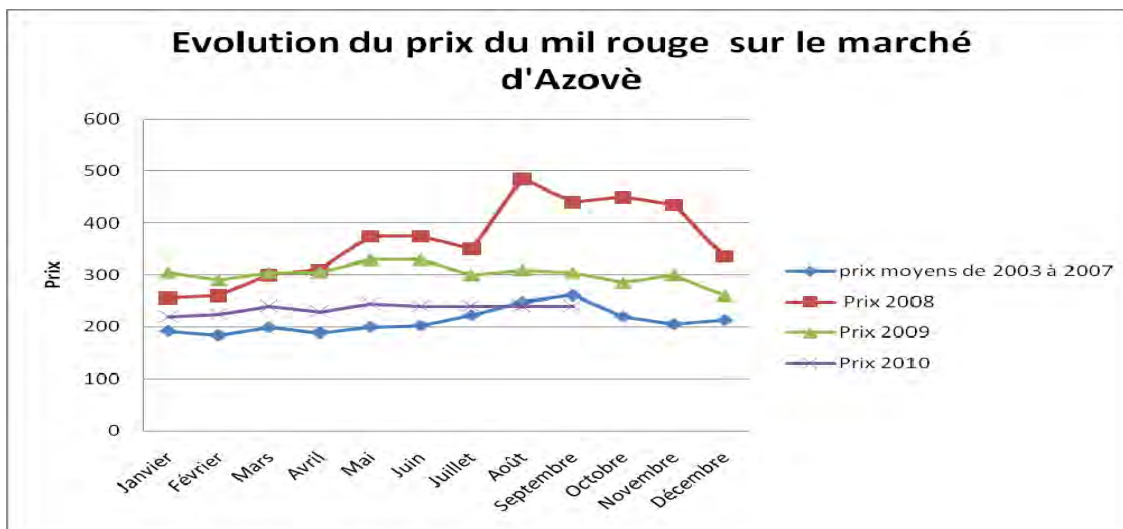
Les niveaux des prix du maïs les moins élevés ont été enregistrés sur le marché de Malanville, marché proches des greniers de la zone Nord du pays.

La baisse du niveau des prix du maïs qui a commencé en 2009 pourrait être attribuée à l'amélioration de la production de maïs suite à la mise en œuvre des programmes de relance de la production par le Gouvernement et de la mise en service des boutiques témoins de vente de denrées agricoles dans les zones de forte consommation. Ainsi, l'ONASA a mis en vente des stocks importants de produits agricole par le canal des boutiques témoins, afin de réguler par le jeu de la concurrence, les prix sur les marchés libéralisés. Au nombre des mesures, on peut aussi citer la réglementation par l'Etat, des prix des produits agricoles sur les différents marchés.

Le niveau moyen de l'inflation a été de 68,4% en 2008 par rapport à la période 2003-2007 sur le marché de Dantokpa. Si l'on compare le niveau du prix du maïs en 2009 par rapport à la même période de référence, on note une hausse moyenne de 48% environ. Ce niveau est de 31,5% en 2010 par rapport à la même période de référence.

Le niveau de l'inflation a évolué à la même tendance sur le marché de Malanville avec un niveau des prix moins élevé. En effet, il est de 67,1% en 2008 par rapport à la période sous revue pour le maïs.

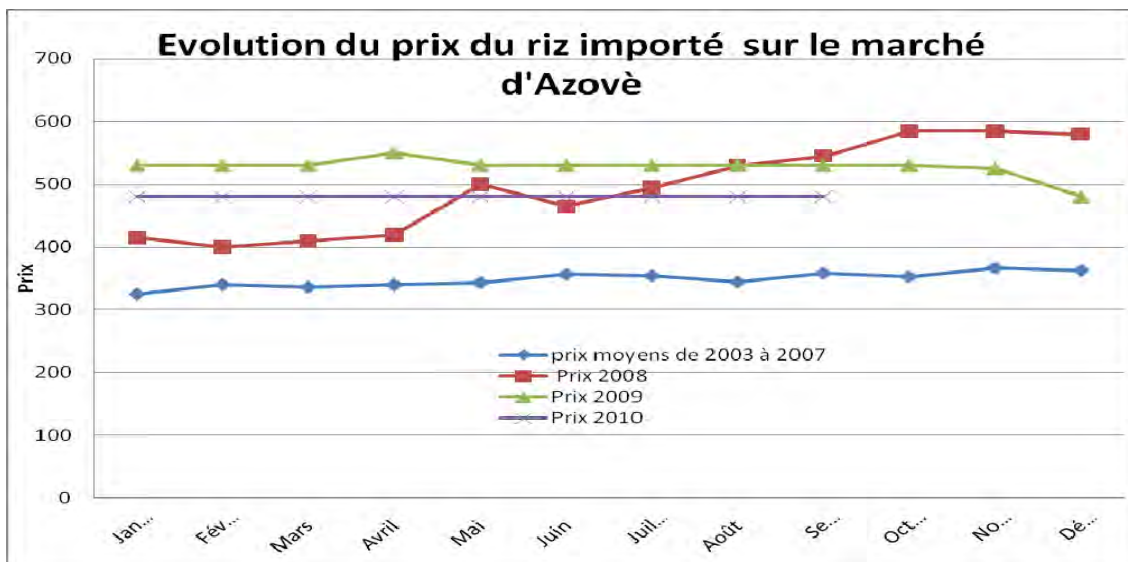
Evolution du prix du mil rouge



La tendance observé au niveau des prix du maïs est la même au niveau du prix du mil rouge. En effet, sont prix est plus élevé dans la zone Sud que dans la zone Nord. Le niveau de prix le plus élevé a été enregistré sur le Marché de Dantokpa, suivi du marché d'Azovè. Les causes additionnes aux effets de la crise alimentaire pourraient être les coûts du transport et à la disponibilité du produit sur ces marchés, le mil rouge étant produit essentiellement au Nord du Bénin.

Les prix les plus bas ont été enregistrés sur le marché de Malanville, qui est situé dans la zone de production de cette denrée. Le niveau des prix à Parakou est légèrement plus élevé que celui de Malanville compte tenu de la proximité de ce marché avec la zone de production. Par rapport à la hausse des prix comparativement à la période sous-revue, on note une hausse moyenne de 31,2% en 2008 sur le marché de Dantokpa. La plus forte inflation a été enregistré en décembre (97,13%) par rapport à la moyenne des mois de décembre sur la période sous- revue.

Evolution du prix du riz importé



L'évolution des prix du riz importé n'a pas les mêmes tendances que ceux des deux précédentes denrées. En effet, le niveau des prix est plus élevé sur les marchés de Parakou et d'Azovè. Les niveaux les plus bas ont été enregistrés sur le marché de Malanville. Cela pourrait s'expliquer par le fait que Malanville soit une zone de production de riz. L'existence d'un produit de substitution au riz importé aurait donc joué dans la stabilisation des prix de cette denrée.

Le faible niveau des prix du riz importé observé sur le marché de Dantokpa pourrait être lié au niveau de l'offre de riz importé qui est très important à Cotonou par rapport aux autres localités.

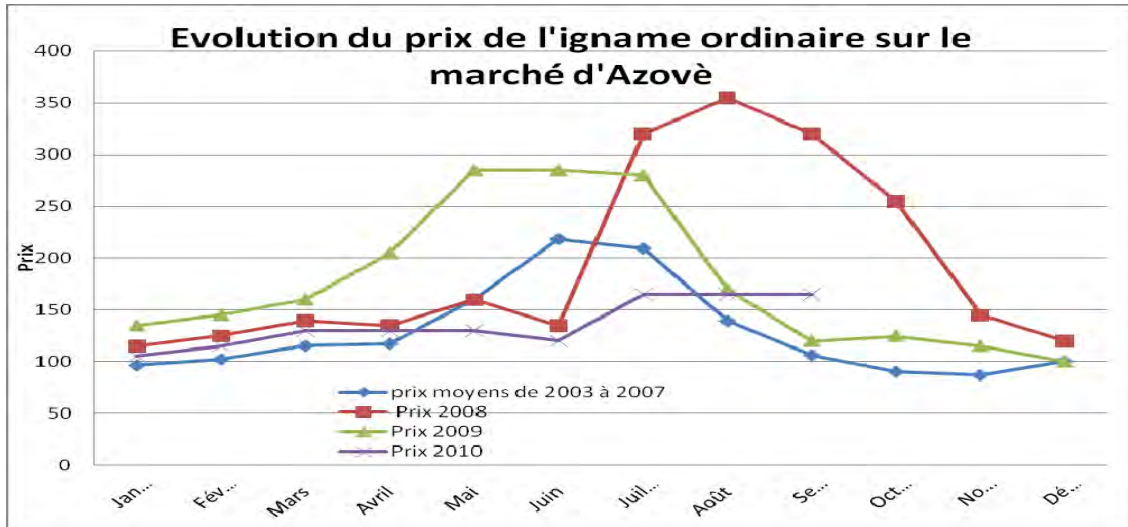
En ce qui concerne à tendance des prix de cette denrée par année, on note une hausse des prix en 2008 par rapport aux prix moyens de la période 2003-2007 avec des niveaux records de hausse entre juin et août 2008. Les prix ont ensuite amorcés une baisse à partir de cette période, mais le niveau de la baisse est moins importante que dans le cadre des précédents produits.

Après la hausse de 2008, le niveau des prix du riz importé est resté élevé sur les marchés concernés par rapport à la période de 2003-2007.

Sur le marché d'Azovè, l'inflation moyenne pour ce produit est de 41,6% en 2008 par rapport aux prix moyens mensuels de la période de référence. En comparant les prix de 2009 aux prix

moyens de la période de référence, on note un niveau moyen de l'inflation de 51,7%. Ce niveau a connu une baisse en 2010 pour s'établir à 39,6%.

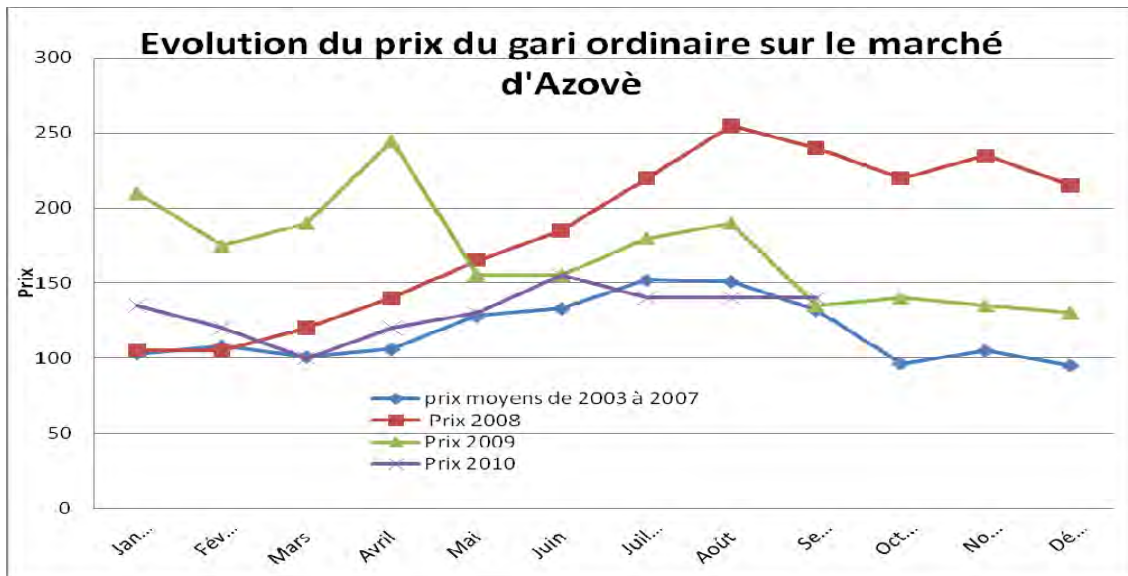
Evolution du prix de l'igname ordinaire



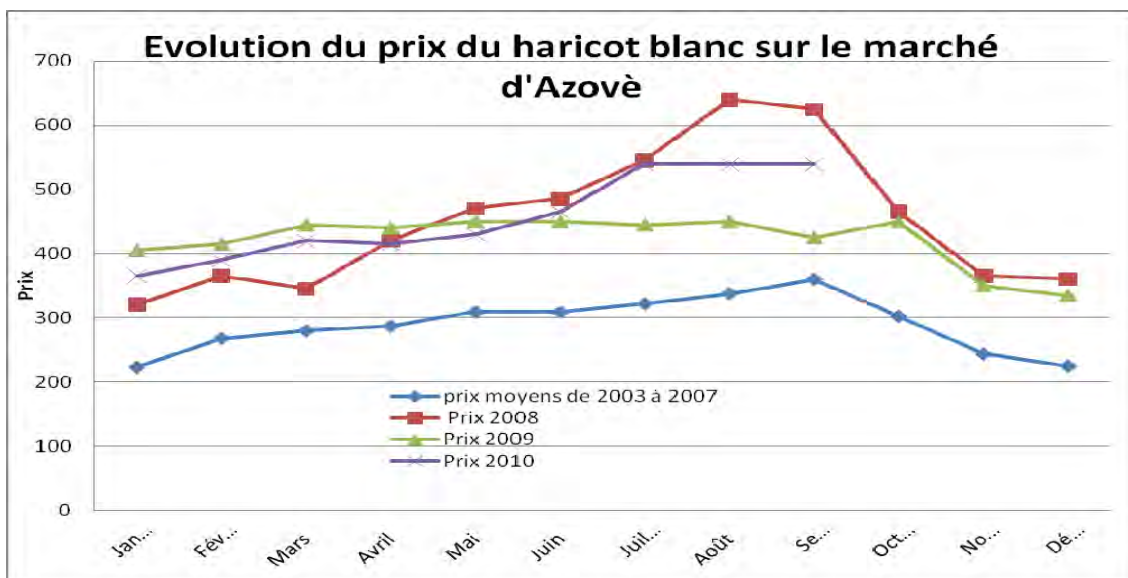
Les prix de l'igname ordinaire ont évolué de façon erratique sur les marchés concernées. A l'instar du maïs et du mil, le niveau des prix a été plus élevé dans la région Sud que dans la région Nord. En effet, cette denrée est essentiellement produite au Nord et au centre du Bénin. Les marchés du Sud sont donc approvisionnés de la région Nord, ce qui constitue une première raison du différentiel de prix. Par rapport à ce produit, les plus fortes hausses de prix ont été observées sur le marché d'Azové, mais les prix se sont alignés à leur niveau de la période de référence. Le niveau des prix de l'igname ordinaire n'a pas connu de forte hausse comme pour les denrées précédentes. Les prix en 2008, 2009 et 2010 sont proches de ceux de la période de référence. On note cependant une légère hausse en 2010 sur le marché de Dantokpa.

Pour l'igname ordinaire, l'inflation moyenne est de 19,5% en 2008 par rapport aux prix moyens de la période de 2003-2007 sur le marché de Dantokpa. Elle a été plus importante en 2009 par rapport à la même période de référence (21,48%) avant de se situer à 20,29% en 2010.

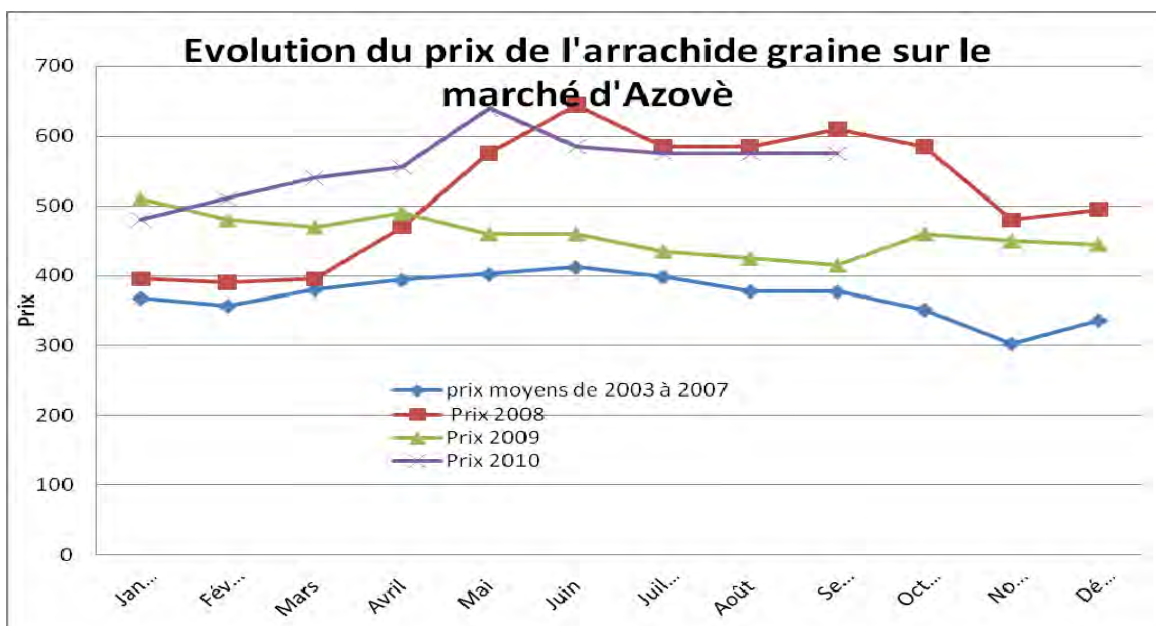
Evolution du prix du gari ordinaire



Evolution du prix du haricot blanc



Evolution du prix de la graine d'arachide



Les prix de la graine d'arachide ont affiché une tendance à la hausse sur le marché de Dantokpa. Le niveau n'a pas cessé d'accroître sur ce marché, comparé aux prix moyens de la période 2003-2007. Par rapport à ce produit, le niveau des prix est resté relativement stable sur le marché de Parakou, avec une légère hausse en 2010.

VII.3 Synthèse

Les prix des principales denrées de consommation qui entrent dans les composition nutritionnelle au Bénin ont été affectés par la crise alimentaire de 2008 pour plusieurs raisons.

La principale raison est la non disponibilité de certains produits qui a découlé de leur utilisation pour la production de biocarburant. Pour certains produits comme l'igname, la hausse des prix est liée à un effet d'entraînement qui a découlé d'une inflation généralisée observée sur l'ensemble des marchés du pays.

Ainsi, tous les prix des produits agricoles destinés à la consommation ont connus une hausse qui a varié en fonction de la nature et de l'origine du produit.

Pour atténuer les effets de l'inflation, le Gouvernement a dû prendre des mesures énergiques dont :

- La réglementation des prix de certains produits alimentaires,
- La mise en vente des stocks de l'ONASA pour satisfaire une demande devenu trop importante,
- Et la mise en œuvre de programmes de relance de la production vivrière pour l'autosuffisance du pays dans les années à venir.

CONCLUSION

L'étude sur l'insécurité alimentaire et les inégalités d'accès à l'alimentation au Bénin a permis d'analyser la dynamique de consommation des produits. Cette étude a permis d'appréhender les opérations de substitution des compositions nutritionnelles opérées par les populations lorsqu'elles ont été confrontés à la crise alimentaire de 2008.

On remarque que le niveau de disponibilité calorifique déterminé sur la base des données de production est inférieur aux normes internationales. Cet état de chose pourrait se justifier par la non prise en compte de certains produits très présents dans la composition diététique au Bénin. Il s'agit notamment du blé et de ses produits dérivés, ainsi que des produits dérivés du lait que sont les yaourt et crèmes diverses.

Elle a permis également de mesurer l'équilibre nutritionnel des compositions en comparaison avec les normes prescrites.

L'étude s'est également intéressée à l'autosuffisance des pays par rapport aux principaux produits et à la dépendance des pays par rapport aux produits importés partiellement ou totalement.

L'analyse s'est également intéressée à l'évolution de la production des principales denrées de consommation et à l'évolution des prix sur les principaux marchés. On note par rapport aux prix des produits sur les marchés, une hausse généralisée à partir de 2008, suivie d'une baisse à partir du second semestre de la même année. Mais les niveaux en 2009 et 2010 sont demeurés élevés par rapport aux prix moyens de la période avant la crise. La hausse est certes moins accentuée en 2010, mais globalement, les mesures pour contenir les effets de la crise ont eu des résultats positifs.